

DATES	DSDEN	DIRECTEURS DES ECOLES	FAMILLES	IEN	PRINCIPAUX DES COLLEGES
fin janvier 2022	Envoi des instructions par mél aux directeurs d'écoles (en copie aux IEN)				

**DANS ONDE**

<b>ATTENTION :</b> jusqu'au <u>lundi 28 février</u> (date limite)		- mise à jour des fiches élèves : CM1, CM2, ULIS - saisie des langues vivantes		Suivi de la mise à jour par les directeurs d'école	
entre le 1er et le 4 mars (selon MAJ par la DSI)	Importation de <u>tous les élèves de CM2</u> de ONDE dans Affelnet 6ème	Toutes modifications ou arrivées d'élèves saisies ultérieurement devront être importées individuellement dans Affelnet 6 <sup>ème</sup>			

**DANS AFFELNET 6EME**

à partir du lundi 7 mars		Consultation de la liste des élèves de <u>CM2</u> importés par la DSDEN  Import individuel des élèves manquants <b>susceptibles d'entrer en 6ème hors CM2</b> (CM1, ULIS et niveaux inférieurs)		Suivi de l'import individuel (CM1, ULIS, autres) par les directeurs	
du vendredi 18 mars au vendredi 15 avril	Mise à disposition des formulaires par l'intermédiaire des établissements privés aux familles du privé ou hors département des volets 1 et 2 de la fiche Affelnet 6ème				
à compter du <u>lundi 7 mars</u> et jusqu'au mercredi 23 mars au plus tard  <b>ATTENTION :</b> <b>le volet 1 ne pourra être édité que si l'adresse de l'élève est validée ou confirmée</b>		Edition et remise du <b>volet 1</b> pré-rempli aux familles pour vérification  Retour du volet 1 au directeur après contrôles par la famille  Saisie des modifications du volet 1 dans Affelnet 6ème  Vérification de la langue vivante enseignée à l'école  <b>NOUVEAU : lancement du calcul automatique du collège de secteur</b>		Suivi des informations saisies dans Affelnet 6ème avant validation de la saisie par les directeurs	
à compter du mercredi 23 mars et pour le mercredi 13 avril (date limite)  <b>ATTENTION :</b> <b>le volet 2 ne doit pas être remis à la famille avant le 23 mars 2022</b>	Rappel aux circonscriptions et alertes les 4 et 13 avril 2022	Edition et remise du <b>volet 2</b> aux familles pour indiquer leurs vœux  Retour du volet 2 au directeur après contrôles et pièces justificatives en cas de demande de dérogation à la carte scolaire  Saisie dans Affelnet 6ème des vœux des familles indiqués sur le volet 2 ( <b>choix de la famille quand secteur multi-collèges</b> , formation demandée, dérogation)  Saisie pour tous les élèves : <b>"passage"</b> par défaut  Envoi à la DSDEN des copies des volets 1 et 2 pour les demandes de dérogations avec les pièces justificatives  Validation de la saisie sur Affelnet 6ème		- vœux des familles - décisions de passage - validation de la saisie  Rappel aux circonscriptions et alertes les 4 et 13 avril 2022	

DATES	DSDEN	DIRECTEURS DES ECOLES	FAMILLES	IEN	PRINCIPAUX DES COLLEGES
du jeudi 14 avril au jeudi 16 juin - 14 heures	Coupure de la connexion Affelnet 6ème pour vérification des dérogations, affectations par la DSDEN	Fin de l'accès à l'application Affelnet 6ème <b>Toute modification ou entrée/sortie des écoles doit être signalée par mail à la DSDEN pour saisie</b>			
courant juin		Conseil de cycle 3 école - collège (transmission du LSU)			
jeudi 16 juin à 14 heures	Ouverture Affelnet 6ème pour consultation des résultats	Consultation des résultats d'affectation + communication aux familles		Consultation des résultats d'affectation	Consultation des résultats d'affectation et édition des notifications qui seront envoyées aux familles
à compter du vendredi 17 juin					Inscription dans l'établissement d'affectation
mardi 28 juin	étude des recours gracieux				

### DIALOGUE AVEC LA FAMILLE POUR LE PASSAGE EN 6ème

entre le lundi 7 mars et le vendredi 18 mars		Commission de circonscription (étude de demande de réduction ou allongement de la durée du cycle)			
avant le jeudi 24 mars		Envoi des propositions de passage aux familles sur la notification de poursuite de scolarité - proposition			
vendredi 8 avril (dernier délai) (congés du 16 avril au 1er mai)			Réponse par la famille à la proposition du conseil des maîtres		
lundi 9 mai (dernier délai)		Envoi des décisions de passage aux familles sur la notification de poursuite de scolarité - décision et transmission aux IEN		transmission à la division des élèves du tableau récapitulatif	
lundi 23 mai (dernier délai)			Réponse par la famille à la décision du conseil des maîtres		

## EN CAS D'APPEL

DATES	DSDEN	DIRECTEURS DES ECOLES	FAMILLES	IEN	PRINCIPAUX DES COLLEGES
lundi 23 mai (dernier délai)		<b>Si appel</b> : envoi par le directeur de l'école à l'IEN de circonscription, des dossiers des élèves avec les courriers des familles, la notification de poursuite de scolarité - décision et l'info de présence ou non des parents à la commission départementale d'appel	Si appel de la décision, courrier de la famille transmis au directeur de l'école accompagné au besoin de documents complémentaires		
vendredi 27 mai au plus tard				APPEL : l'IEN émet un avis sur la situation de l'élève à étudier et renvoie à la DSDEN secrétariat A-Dasen : - le dossier avec la fiche de liaison, - l'avis, - les documents éventuellement joints, - le courrier de la famille et l'information de la présence ou non des parents à la commission départementale d'appel	
mardi 31 mai au plus tard				Retour à la DSDEN 71 des tableaux des parents présents à la commission départementale d'appel	
jeudi 2 juin au plus tard	Information par la DSDEN des lieux, date et heures de la commission départementale d'appel aux familles qui désirent être présentes				
<b>mardi 7 juin</b>	<b>9 heures 30 : Commission départementale d'appel de la décision de passage tous niveaux (LE CREUSOT) 14 heures 30 : Commission départementale d'appel de la décision de passage tous niveaux (CHALON)</b>				
au plus tard le jeudi 16 juin	<b>Orientation définitive</b> : notification de la décision définitive de la commission d'appel aux familles			Les dossiers des élèves sont envoyés à l'école par IEN, ou directement au collège de secteur (ou privé demandé) pour les passages en 6ème	